

sa Dame ainsi qu'à leurs petits enfants s'ils en ont, de la part de moi de ma Module et de ses petits Quenochon et Minouche et de tous ceux que la providence nous enverra encore; nous lui devons bien ça si c'est lui qui est cause que je suis seul roi et maître sur la terre de mon père. Quant à moi je vais dès ce soir casser ma pipe. Je fume trop. C'est pour ça qu'il ne me vient pas de ces idées qui font du bien à tout le monde. Or comme disait ma grand-mère: Une bonne tête vaut mieux que cent bras.

Boudin. — Quoique mon grand chef, mon noble sire George, soit un de ceux qui ont parachevé la mesure tant vantée de l'abolition du droit féodal, je ne suis pas un grand admirateur de ce changement. C'est la tenure seigneuriale qui a le plus contribué à conserver nos terres entre les mains de nos habitants canadiens; car les étrangers en eussent acquis davantage s'ils n'avaient pas en horreur ce système auquel ils ne sont pas habitués.

De Grosmont. — Vous pouvez avoir quelque peu raison; mais je dois vous dire que monsieur Fournier et son ami avaient, dans leur projet primitif, parlé à l'inconvénient que vous signalez. Ils avaient proposé d'exempter de la vente, par autorité de justice, toute terre commuée et libre d'anciennes hypothèques, portant la maison habitée par la famille. De cette manière il n'y avait injustice pour personne et l'on eût assuré, du moins autant qu'il est humainement possible, la propriété entre les mains des canadiens et mis à l'abri les enfants contre l'extravagance ou la mauvaise conduite de leur père, contre la rapacité des usuriers. Mais cette réforme ajoutée à l'idée première, parut par trop révolutionnaire; aussi fut-elle mise de côté.

Boudin. — Et l'on a bien fait, car enfin comment pourrais-je me faire payer de mes soins et de mes drogues si coûteuses, après une longue maladie?

Quenoché. — Vous avez qu'à voir! Ah! c'est pour ça que vous voulez que nous autres, les habitants, nous conservions nos terres! C'est pour être sûr d'être payé. C'est de cette façon que vous êtes conservateur! Eh! bien, j'aime mieux les choses que vous appelez les lubies des libéraux; ça me paraît plus honnête. Mais vous ne vous corrigerez jamais, j'en ai grand peur, car, comme disait mon arrière-grand-père, La nature tire plus fort que sept boufs.

Muscade. — Ah! ça, Quenoché, tu ne parles plus que par proverbes. Ou, diable

pêches-tu tout ce que tu nous chantes ce soir? Tu parles; tu fais le savant, tu faraudes comme si la terre t'appartenait. Prends-y garde. Y a des imités.

Quenoché. — Que voulez-vous, depuis que nous sommes au pouvoir, je ne me possède plus. C'est enfin nous autres qui allons mener le vieux carrosse, que le docteur Boudin appelle le *Char de l'Etat*. Gare de devant, vous autres les battus! Faites place, ou sinon, vil!..vilan!..... mais je ne souffle plus mot, de peur que vous ne disiez comme l'oncle de ma grand-mère: C'est la plus mauvaise roue de la voiture qui crie le plus fort.

Languille. — Mais avec tout cela nous n'avons pas entendu la fin de la lettre de monsieur Bonsens.

Bonsens. — Oh! ce n'est guère la peine de vous la lire. Il ne reste que quelques mots qui ne vous intéresseront guère. Voici comment il termine. (Il lit): — "Une fois la liste des ministres donnée, la Chambre se rendit au Sénat, où l'attendait le gouverneur-général, pour la proposer. J'allai faire mon sac et me disposer à partir pour aller de nouveau vaquer à mes affaires, tout en songeant avec inquiétude à la rude tâche que nos amis se sont imposée. Faire le bien après tant de mal. Braver la critique malveillante et injuste d'adversaires tombés par leur propre faute. Satisfaire des ambitieux dont les prétentions sont en raison inverse de leur mérite. Faire dix ingrats et mille mécontents. Hélas! me dis-je, en fermant ma lettre, combien nous sommes heureux, mon ami Bonsens et moi de cette médiocrité qui nous met à l'abri de l'envie, et nous permet de faire quelque bien sans qu'on ait le droit de nous reprocher de n'en pas faire davantage."

Ton vieil ami,

ANNONCES.

Les *Veillées du Père Bonsens* se vendent 3 cents par livraison. Les personnes de la campagne ou de la ville qui désireraient recevoir cette publication à domicile, pourront adresser à l'éditeur propriétaire, N. Anny tiroir No. 36, bureau de poste, ou au No. 87 rue St. Jacques, Montréal, une somme quelconque et il leur sera adressé des livraisons jusqu'à ce que le montant ait été épuisé. L'envoi équivaudra à un reçu. A la ville, le journal est à vendre dans tous les dépôts et par les porteurs de journaux. Vente en gros au No. 87, rue St. Jacques.